

Compte-rendu de la réunion du 15 avril sur le fonctionnement de la plateforme de compostage de Gayard

Etaient présents :

MM. les maire de Boisset St Priest et de Saint George Hauteville

M. Podevin et Mme Duplan de l'association le lis Martagon

M. Gayard exploitant de la plateforme de Compostage

M. Trédan de SEDE

Etaient excusés :

La DDPP

Cette réunion avait pour objectif de faire un point sur le fonctionnement de la plateforme de compostage depuis la dernière réunion.

En ouverture de la réunion, M. Podevin demande à mieux formaliser les invitations afin d'informer l'ensemble des parties par courrier ou courriel. En effet le maire de Soleymieu n'a pas été sollicité par M. Gayard.

M. rappelle les tonnages qui ont été traités sur le site en 2024 et qui respecte les capacités d'accueils de la plateforme :

- 7208 tonnes ont été traitées en 2024
- dont 2700 tonnes de déchets vert et
- En 2024, 1344 m3 de lixiviat ont été épandus contre 656 m3 en 2023 du fait d'une année 2024 beaucoup plus pluvieuse que 2023.

Monsieur Podevin a signalé qu'à plusieurs reprises sur janvier le site était grand ouvert portail non fermé sur la journée complète en janvier. M. Gayard s'engage à fermer le portail et rappeler les consignes à son personnel.

Avec les fortes précipitations de 2024 le bassin a été saturé sur fin d'année et M. Gayard a signalé à la DDPP 42 un débordement également constaté par le lis martagon.

L'association le lis martagon signale que des jus qui se sont également écoulés vers le chemin d'accès et il s'interroge sur l'étanchéité du site. De plus Le lis Martagon signale une recrudescence des réclamations odeurs depuis février 2025 sur tous les secteurs autour de la plateforme. Ils ont noté 87 réclamations en 2025 pour le début d'année contre 91 pour toute l'année 2024. Avec des odeurs brèves mais qui peuvent être très fortes.

Face à ces problèmes ils ont prévenu la préfecture.

Une inspection s'en est suivie fin janvier par un contrôle du site de M. Gayard. La DDPP 42 a envoyé une mise en demeure le 10 avril 2025 portant sur 7 points. La mise en demeure a été reçue en mairie de Boisset Saint Priest le 14 avril 2025.

M. Gayard précise qu'il les a rencontrés entre temps pour apporter les justifications. En effet les conditions de fortes pluies n'ont pas permis de maintenir un niveau bas dans les bassins et ralenties considérablement les sorties composts. Le site était donc chargé en janvier.

C'est pourquoi M. Gayard précise qu'il prévoit des travaux d'amélioration sur le stockage pour l'agrandir par une poche souple ou une plus grande capacité ou un complément de stockage.

De plus le plan d'épandage de 98 ha, basé sur Margerie Chantagret et Boisset Saint Priest va être agrandi en 2025 sur Sury-le-Comtal ce qui permettra d'augmenter les fenêtres d'épandage pour faire face à ces précipitations maintenir le niveau du bassin bas et de faire face aux forces précipitations en diversifiant le type de parcelle et donc en améliorant la capacité à épandre.

De plus, un nouvel employé a été embauché au 1er février 2025, qui assure le travail sur le site.

Un bornage de la parcelle a été réalisé et montre une limite de propriété qui est au-delà des clôtures actuelles du site. Le jour du bornage, pas d'odeur ressentie. Ce bornage était nécessaire.

La délimitation des aires de travail va être reprise par des bottes de paille puis des murs blocs afin de matérialiser les zones de réception, mélange et composts finis.

Les retours d'information signalent des odeurs « irrespirables et de charogne », la présence de certains camions non bâchés a également été signalée. Odeurs éphémères de courte durée mais fortes.

Enfin un échange s'est poursuivi sur les épandages d'août 2024 liés en fait à des épandages de lisier et de lagunes de Loire Forez sans lien avec la plateforme de compostage.

M. Gayard confirme sa volonté d'améliorer les choses, ce qui a été repris dès février, par la mise en place d'une ronde hebdomadaire pour ramasser les plastiques visibles sur les andains, le maintien des niveaux bas sur le bassin et le déstockage des composts : d'être rigoureux tous les jours.